

DÉCHARGE et RECONNAISSANCE DE RESPONSABILITÉ

JE SOUSSIGNÉ(E)

NOM / PRÉNOM :

NÉ(E) LE : À

ADRESSE :

CODE POSTAL/ VILLE :

TÉL : EMAIL :@.....

Déclare participer, de ma propre initiative et sous mon entière responsabilité à l'activité de pratique du sport mécanique sur le Circuit du Mas du Clos – dûment homologué.

J'ai pleinement conscience du caractère dangereux de la conduite d'un véhicule à moteur sur circuit.

Je participe de ma propre initiative à ces journées sur circuit, en ayant pleinement conscience des risques que j'encours.

Je déclare également être en bonne santé, n'être sous l'effet d'aucun traitement de nature à altérer mes facultés.

Je déclare par la présente décharger de toute responsabilité en cas d'accident, de vol, de dommage matériel ou corporel que je pourrais subir ou qui pourraient affecter les biens m'appartenant.

En cas de décès, la présente reconnaissance de responsabilités contient également un engagement de porte-fort pour mes ayants droits, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Je déclare, par la présente, renoncer pour moi-même, mes héritiers, mes proches (mes parents, mon conjoint, mes enfants etc...) et nos assureurs, à tous recours contre :

- 1- Le ou les organisateurs et/ou exploitants du circuit
- 2- Le ou les organisateurs de la journée
- 3- D'autres participants et d'autres utilisateurs du circuit
- 4- D'autres pilotes et propriétaires (ou les détenteurs) des véhicules participants
- 5- Les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes)

visés aux points 1,2,3,4 et ci-avant

6- Les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci-avant.

7- Le constructeur et préparateur pour tous dommages matériels ou corporels que je subirais au cours du roulage.

Je déclare également avoir pris connaissance des règlements qui régissent la sécurité et m'engage à les respecter sans réserve, en particulier :

- S'engage à respecter en toutes circonstances les feux de signalisation ou les injonctions des commissaires de piste préposés, chargés de mission, mis en place par l'organisateur de la journée.
- Accepte le port du casque et des ceintures, ainsi que tout équipement complémentaire visant à renforcer ma sécurité.
- Reconnaît être seul responsable de mon véhicule et s'engage à ne pas prêter mon véhicule à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé les documents administratifs relatifs à la conduite d'un véhicule sur le Circuit du Mas du Clos. Déclare prendre d'éventuels passagers à leurs risques et périls et sous son entière responsabilité.
- Déclare être responsable des dégâts éventuels que je peux occasionner avec mon véhicule aux infrastructures et aux protections de sécurité du circuit, notamment aux glissières ; poteaux ; grillage ; pneus de protection ; boudin d'Airprotek. Être responsable des éventuelles dégradations de l'enrobé (pertes d'huile, incendie de mon véhicule...) et s'engage à en rembourser les frais ainsi occasionnés.
- **M'engage à respecter en toutes circonstances le règlement intérieur ainsi que les normes sonores du circuit soit 97DB pour les voitures et 95DB pour les motos en statique selon les méthodes de contrôles FFSA et FFM.**

Le Circuit du Mas du Clos ne saurait être tenu responsable de la modification, de l'ajournement ou de l'annulation de la journée de roulage pour un cas de force majeure. Sont notamment considérées comme relevant de la force majeure les intempéries telles que chutes abondantes de neige, de pluie, de grêle, de verglas, brouillard, vents forts, plan d'alerte mis en place par les autorités compétentes. Sont également considérées comme relevant de la force majeure les interdictions, restrictions ou conditions imposées par les autorités administratives compétentes (Préfecture, Fédérations, Gendarmerie...).

Le Pilote, ne pourrait prétendre à aucun remboursement ou réduction, lorsque certains facteurs ne permettraient pas l'utilisation de la piste pendant un temps donné durant la journée visée par cette présente décharge de responsabilité. Par conséquent, si le temps de roulage venait à être réduit du fait d'une impraticabilité du circuit pour cause ou suite à des conditions climatiques rendant l'utilisation de la piste dangereuse et ou un accident entraînant des dégradations sur les structures du circuit nécessitant une intervention de remise en état du circuit.

**J'ai pris connaissance de l'intégralité de ce document ainsi que de l'intégralité du règlement intérieur du circuit, en accepte tous les points et m'engage à les respecter en toutes circonstances.
Je comprends que ce document est une décharge de responsabilité et une renonciation à tous recours.**

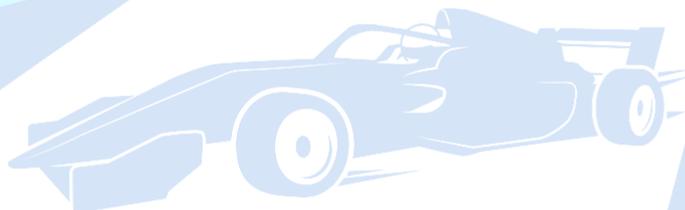
Je voudrais recevoir les informations commerciales du Circuit du Mas du Clos.

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

MDC
MAS DU CLOS CIRCUIT

Date :

Signature :



Des contrôles sonométriques seront effectués. Aucun véhicule dépassant les valeurs de 97DBA pour les autos et 95 DBA pour les motos ne sera autorisé à prendre la piste. Les pots d'échappements libres, vidés, modifiés sont STRICTEMENT INTERDITS.